

La Réunion, le 11 juillet 2023

COMPARAISON DES PRIX AVEC LA FRANCE MÉTROPOLITAINE EN 2022

DES PRIX PLUS ÉLEVÉS DE 9 % À LA RÉUNION, JUSQU'À 37 % POUR L'ALIMENTAIRE

En 2022, les prix sont plus élevés de 9 % à La Réunion par rapport à la France métropolitaine. D'une part, acheter un panier de biens et services composé selon les habitudes de consommation d'un ménage vivant en France métropolitaine coûte 12 % plus cher sur l'île que dans l'Hexagone. D'autre part, acheter à La Réunion un panier reflétant les habitudes locales de consommation coûte 5,5 % plus cher que s'il était acheté dans l'Hexagone.

L'alimentation explique en premier lieu cet écart des prix entre les deux territoires. Se nourrir coûte en effet bien plus cher sur l'île que dans l'Hexagone (+ 37 %). Les services de santé, de communication et de loisirs y sont aussi plus onéreux. À l'inverse, les transports, les charges liées au logement (eau, électricité, etc.) et l'habillement coûtent globalement moins cher à La Réunion.

Depuis 2010, l'écart de prix avec l'Hexagone augmente : il était de + 6 % en 2010 et de + 7 % en 2015. L'alimentation en est la principale cause.

Cette étude repose sur l'**enquête de comparaison spatiale des niveaux de prix à la consommation entre territoires français** réalisée par l'Insee en mars et avril 2022, en France métropolitaine et dans les cinq départements d'Outre-mer (DOM).

L'étude a pour objet de comparer les prix à la consommation entre la France métropolitaine et chacun des DOM. Cette comparaison porte sur l'ensemble des biens et services marchands consommés de manière significative par les ménages sur chaque couple de territoires comparés. Les prix relevés sont ceux affichés dans les points de vente, hors soldes et promotions. Entre 4 000 et 6 000 relevés de prix ont été effectués dans chaque DOM et 55 000 en France métropolitaine.

Une étude comparable est publiée ce jour dans chacun des quatre autres DOM, de même qu'une publication nationale qui analyse l'écart des prix entre les cinq DOM et l'Hexagone.

Pour en savoir plus

- « [Comparaison des prix avec la France métropolitaine – Des prix plus élevés de 9 % à La Réunion, jusqu'à 37 % pour l'alimentaire](#) », Insee Analyses Réunion n° 83, juillet 2023.
- « [Comparaison des prix entre La Réunion et la France métropolitaine en 2022](#) », Chaîne YouTube de l'Insee, juillet 2023.
- « [En 2022, les prix restent plus élevés dans les DOM qu'en France métropolitaine, en particulier pour les produits alimentaires](#) », Insee Première n° 1558, juillet 2023.
- « [À Mayotte, des prix plus élevés de 10 %, jusqu'à 30 % pour l'alimentaire](#) », Insee Analyses Mayotte n° 34, juillet 2023.
- « [Comparaison des prix entre Mayotte et la France métropolitaine en 2022](#) », Chaîne YouTube de l'Insee, juillet 2023.

La Communication externe de l'Insee La Réunion-Mayotte

0692 448 358 – inseeoi-communication@insee.fr



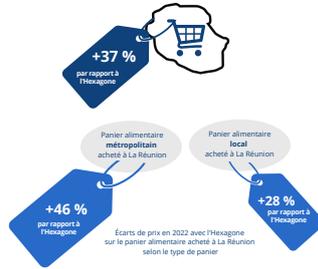
Comparaison des prix entre La Réunion et l'Hexagone en 2022

Des prix plus élevés de 9 % à La Réunion par rapport à l'Hexagone



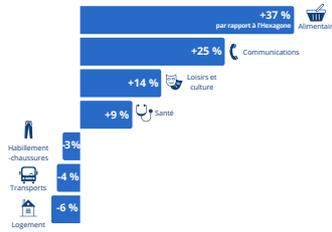
L'alimentaire, bien plus cher à La Réunion

L'alimentaire coûte 37 % plus cher à La Réunion que dans l'Hexagone



Les services de santé, de communication et de loisirs coûtent aussi plus cher à La Réunion

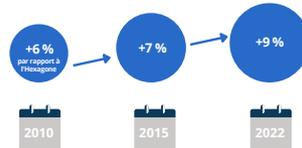
Les transports coûtent 4 % moins cher à La Réunion que dans l'Hexagone



Écarts de prix en 2022 entre La Réunion et l'Hexagone selon différents postes de consommation

L'écart de prix entre La Réunion et l'Hexagone augmente

En 2010, les prix étaient plus élevés de 6 % à La Réunion par rapport à l'Hexagone



Évolution de l'écart de prix entre La Réunion et l'Hexagone

Une forte hausse de l'écart de prix sur l'alimentaire : de +24 % en 2010 à +37 % en 2022

La Réunion

insee.fr